

4°) - L'UNIVERSITAIRE LYONNAIS DE 1870 à 1914

par M. André LOUAT

Mémoire de maîtrise soutenu le 24 avril 1970

Jury : M. Pierre Léon et M. Maurice Garden.

Le vocable "universitaire" étant pris dans un sens restreint, notre étude ne porte que sur les professeurs des Facultés des Lettres, des Sciences et de Droit. En effet, le professeur de la Faculté de Médecine peut être considéré autant comme un praticien que comme un enseignant et il n'a pas été possible d'inclure, dans les limites d'un tel travail, l'analyse de la situation des professeurs de Lycée. Les enseignants des trois Facultés que nous allons aborder sont d'ailleurs les plus concernés par la restauration universitaire des années 1885 à 1896.

o

o o

Le service des Archives Départementales du Rhône et les Archives du Rectorat ont fourni une documentation manuscrite de base.

Aux Archives Départementales, la "série T" est d'une grande richesse, mais d'une utilisation parfois difficile. La "série M", rapidement explorée, a été décevante. Les comptes-rendus des délibérations du Conseil Général des Facultés, conservés aux Archives du Rectorat, ont, au contraire, comblé notre attente ; ils constituent une véritable mine. L'analyse exhaustive des quinze premières années (1885 à 1900) en a été faite ; ensuite, il a été procédé par sondages tant la proximité des secrétaires d'alors faisait obstacle à l'avancement de notre travail.

Les sources imprimées, très dispersées, sont nombreuses, voire intimidantes par leur masse.

Il faut en priorité compulsier les brochures, le plus souvent éditées par les Sociétés Savantes, qui ont consigné, par écrit, les éloges funèbres des universitaires. Mais pour peu que l'un ou l'autre ait quelque notoriété, il n'était pas rare qu'une dizaine d'orateurs se soient succédés devant la famille éplorée... Cette rhétorique nous instruit autant sur l'auditoire que sur la personne du disparu.

Le "Fonds Galle", recueilli par les Archives Départementales du Rhône est constitué par les quelques milliers de volumes de la bibliothèque d'un Lyonnais éclairé et amoureux de sa ville. Bien répertorié, il peut fournir de nombreux renseignements sur la vie quotidienne de Lyon avant 1914, comme sur la vie sociale et économique.

Pour confronter l'universitaire à l'opinion publique, les numéros des 3, 4 ou 5 novembre des quotidiens locaux ont été systématiquement parcourus : les comptes-rendus de la Séance solennelle de rentrée des Facultés résument toujours et citent souvent les discours prononcés. Ont été également utilisés les "Ephémérides" insérés dans les dernières pages des "Judicateurs" Mensy et Labaume. Les petits événements universitaires figurent en bonne place dans ce panorama de la vie quotidienne.

Rarement l'universitaire lyonnais a rédigé ses mémoires, ou écrit à propos de son Université. Citons cependant Bouillé, Clédat, Baldensperger, Ehrart, Dubois et Ferraz (les "Souvenirs de Faculté" de ce dernier, seuls, n'ont pu être utilisés, restant introuvables à Lyon).

La documentation sur laquelle on pouvait fonder les plus solides espoirs a été la plus décevante : les dossiers individuels des professeurs de cette époque ont, pour la plupart, disparu des Archives du Rectorat. Parmi les milliers de dossiers classés par ordre alphabétique, quatre seulement appartiennent aux 189 professeurs qui nous intéressent. Encore semble-t-il avoir été expurgés (dossiers Clédat, Herriot, Vignon et Wielt).

Enfin reste une source importante qui n'a pu être utilisée autant qu'il eût été souhaitable.

En confrontant la liste des professeurs (avec leur domicile) à l'annuaire des postes de 1970 et surtout à la "Table des noms" des professeurs actuellement en exercice en Facultés, publiée dans le "Livret des Etudiants", il est aisé de retrouver plusieurs dizaines de leurs descendants directs. Il est facile d'imaginer le profit qui reste à tirer des archives familiales, voire des souvenirs de ces personnes.

o

o

o

A la fin du Second Empire, les Facultés de Lyon ne pouvaient se prévaloir d'un long passé. Les vaines tentatives de création, du Moyen-Age et du XVIème siècle, l'échec napoléonien, les timides essais de restauration de Guizot, constituaient autant de handicaps et s'opposaient à la création d'une véritable tradition universitaire.

Or, dès 1890, le Directeur de l'Enseignement Supérieur, Louis Liard, cite Lyon comme un exemple de ville où la restauration universitaire entreprise trouve le terrain le plus favorable à son aboutissement, et à la veille de 1914, l'Université de Lyon peut à juste titre se prévaloir de la première place parmi les Universités de province.

Les Lyonnais, réputés jusque alors si utilitaires et si peu portés à la spéculation intellectuelle, auraient-ils été conquis par les attraits du "paradis du beau langage" et séduits par "l'asile naturel de la science pure" ?

Avant de répondre, il faut rappeler la déformation que l'époque a fait subir à l'idéal universitaire traditionnel. En effet, si les voix les plus autorisées rappellent, avant 1896, que l'Université a pour vocation la recherche et la transmission du savoir désintéressé, l'opinion ne semble pas avoir compris ce langage plus facilement à Lyon qu'ailleurs ; les "étudiants" deviennent de plus en plus des "candidats" aux examens et concours, la quête du diplôme prend le pas sur les études elles-mêmes.

Ainsi, les libéralités, d'origine publique ou privée, s'orientent-elles volontiers vers un centre d'enseignement supérieur susceptible de proposer des cours de "chimie appliquée", de "droit notarial" et "d'économie coloniale"... Il va sans dire que la création de nombreux instituts donne entière satisfaction à ces aspirations et qu'à ce prix sont acceptés les enseignements d'"astronomie" ou d'"histoire de l'antiquité", qui n'attirent d'ailleurs plus qu'un public restreint.

Bien que réticent devant la réputation de la ville, le corps enseignant de province brigue volontiers une chaire à Lyon. En effet, pour un jeune universitaire issu le plus souvent d'une famille aisée d'une petite ville de province, l'installation dans une métropole de plus de 500.000 habitants est, en elle-même, une promotion. "Héritier" plutôt que "boursier", ses études et le début de sa carrière ont bénéficié de l'aide morale et matérielle de son milieu d'origine. Après un rapide purgatoire dans l'enseignement secondaire, il fait ses premières armes dans une petite Université (Poitiers compte 272 étudiants en 1905), avant d'être titularisé à Lyon, à 34 ou 35 ans, ; ses sentiments politiques sont alors entrés pour une large part dans ses chances de promotion.

Il semble qu'une chaire à Lyon soit considérée le plus souvent, comme un marchepied, tant paraissent nombreux et significatifs les hommages publics et privés reçus par les professeurs qui ont résisté à l'attrait de la Sorbonne :

C'est pourtant avec enthousiasme que le jeune professeur s'affronte aux nouvelles conditions d'enseignement qu'il va bientôt rencontrer. L'afflux des jeunes étudiants, particulièrement important entre 1890 et 1900, impose désormais une méthode autant soumise aux règles de la pédagogie que de l'art oratoire.

Sans doute, se trouve-t-il encore des partisans de la "Grande Leçon", mais c'est pour en déplorer la désaffection. Le plus grand nombre adopte les formules vivantes des discussions en petits comités, des exposés oraux préparés par les étudiants, et des séminaires d'initiation à la recherche... , quitte à recevoir les élèves à son domicile pour des séances de travaux pratiques ! Sans doute, l'universitaire ne perd-t-il pas de vue les limites de ces procédés et refuse-t-il de sombrer "dans d'obscures ateliers pédagogiques", qui rappelleraient trop l'enseignement secondaire ; mais il semble bien que soit exploitée une occasion de nouer des liens personnels, souhaités de part et d'autre.

A partir de 1885, les doyens et les délégués des professeurs furent tenus à se rencontrer mensuellement au sein du Conseil Général des Facultés afin de coordonner les enseignements et de jeter les bases des futures Universités.

L'Universitaire lyonnais répondit tout d'abord avec enthousiasme à cette invitation : son assiduité et son zèle pour défendre les intérêts de sa Faculté en font foi.

Il lui fut cependant toujours difficile de dépasser le niveau des querelles de clocher et soit, par lassitude, soit à la suite d'une prise de conscience de la vanité de ses efforts pour secouer la tutelle administrative, il perdit son zèle au fil des années. A Lyon, pas plus qu'ailleurs, il n'a su réaliser le grand projet de Louis LIARD, de reconstruire une véritable Université : Les Facultés séparées resteront toujours isolées, voire rivales.

Cet échec ne semble pas avoir été perçu hors des limites universitaires, et le public n'en fut pas conscient. Respecté, honoré par la bonne société, au XIXème siècle, l'Universitaire reçoit, parfois encore "ses lettres de bourgeoisie" au début du XXe. Il s'agit surtout du professeur de Droit, que ses compétences portent à de multiples activités sur le plan local : le Conseil d'Administration des Hospices Civils n'est-il pas, pendant plus de vingt ans, présidé par le doyen CAILLEMER ? Les autres, très nombreux, sont tenus à l'écart par le "Tout-Lyon". Soit par déception, soit par conviction, certains se laissent tenter par le forum. Organisant "Universités Populaires" et "Cours Municipaux", enseignant dans les casernes et prononçant des conférences à l'"Office Social", animant les sections du "Denier des Ecoles" et des "Patronages scolaires", la nouvelle génération de professeurs prend à coeur la diffusion de la bonne parole patriotique, laïque et républicaine. Certains affrontent le corps électoral en se rangeant résolument parmi les candidats des "partis du mouvement" : sur le plan municipal, au moins, les résultats sont toujours flatteurs.

Entrant ainsi dans l'arène politique, l'Universitaire perd une partie de la sérénité qu'appréciait l'opinion publique de la génération précédente. A la veille de 1914, plus proche des classes moyennes, voire laborieuses, que ses prédécesseurs, il a gagné en popularité, ce qu'il a perdu en respectabilité.

o

o o

Le Jury approuve M. LOUAT du choix de son sujet, qui est très neuf ; il le félicite de la conscience avec laquelle il a prospecté des sources fort dispersées, parfois très massives, parfois fortement lacunaires. Il en a tiré un ouvrage solide, qui, utilisant à la fois les ressources de la statistique et les documents qualitatifs, nous offre, du professeur d'Université à Lyon, dans la période envisagée, un portrait vivant, nuancé, juste de ton. Sans doute, certains développements sont-ils trop longs, alors que les structures universitaires, la texture de l'Enseignement et de la Recherche sont traités parfois hâtivement. L'analyse des fortunes et des mariages aurait pu être plus complète et plus précise. En outre, les hommes n'apparaissent que dans la pénombre, les relations intra-universitaires sont esquivées, le rôle et l'influence du Recteur ne sont pas même mentionnés. Enfin, les courbes relatives aux effectifs, aux matières enseignées, auraient pu être plus poussées, tandis que les bâtiments universitaires ne sont pas vraiment décrits et que les comparaisons avec l'Etranger restent minces.

Le Jury, cependant, rend hommage au gros effort accompli par M. LOUAT, à la réelle valeur de son apport, et il lui accorde la Mention Très Bien.